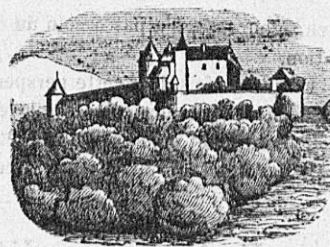




# LA GRUYÈRE



**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50

» » 6 mois, » 2 —

Pour l'Étranger le port en sus, payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames : 50 cent. la ligne.

Lettres et argents franc de port.

BULLE, le 10 Septembre 1886.

## Fribourg sous l'oligarchie libertarde.

### ÉPITRE SIXIÈME

Payer des primes pour encourager la délation est immoral. Le métier de rapporteur a toujours été envisagé comme un vilain métier, un métier méprisable. Il y a, au reste, un vieux dicton populaire qui déclare les rapporteurs pires que les voleurs. Pourquoi donc encourager ce que la conscience publique flétrit ?

Les agents de la police sont payés pour veiller à l'exécution des lois et des règlements et, par conséquent, pour dénoncer les délits et contraventions qu'ils relèvent. C'est leur devoir, leur mission; ils prêtent serment de le remplir fidèlement, rigoureusement envers et contre tous.

Est-il donc besoin, pour qu'on soit assuré que les agents de la police remplissent la charge qu'ils ont juré de remplir consciencieusement et qu'ils sont payés pour remplir, de faire miroiter à leurs yeux la perspective d'un bénéfice, d'une prime? D'abord, c'est tenir peu de cas de l'employé que de supposer qu'il oubliera son devoir et son serment s'il n'y a pas encore un bénéfice pécuniaire à attendre. Et d'un autre côté, c'est placer la personne dénoncée dans une situation anormale, à supposer qu'elle conteste l'exactitude de la dénoncé faite par l'agent contre elle.

Prenons un exemple : Le garde-chasse dénonce N. pour contravention à la loi sur la chasse. Il affirme l'avoir vu un tel jour, à telle heure, avec un fusil sur tel pâturage.

De son côté, N. établit par sept ou huit témoins que, le jour en question, à l'heure indiquée, il se trouvait à quatre lieues de l'endroit où l'employé assermenté affirme l'avoir vu.

Le doute peut donc exister sur la question de sa-

voir si le garde-chasse n'a pas pu se tromper aussi bien que les témoins du dénoncé. Les dépositions sont contradictoires. Si le juge ajoute foi aux assertions des témoins, N. sera libéré de l'amende; si, au contraire, il croit aux affirmations de l'employé assermenté, N. sera nécessairement condamné.

Mais il y a dans la loi une disposition qui impose au juge l'obligation de croire aux procès-verbaux, c'est-à-dire aux affirmations des employés agissant dans l'exercice de leurs fonctions.

Dans l'espèce, le juge se trouvera donc dans l'alternative, s'il suit les dépositions du témoin, de juger que le garde-chasse a failli à son serment, fait une plainte mensongère et, par conséquent, commis un crime, ou de condamner peut-être un innocent s'il s'en tient aux affirmations catégoriques de l'employé.

Le cas ne paraîtrait pas encore si extraordinaire si l'affirmation de l'employé, garde-chasse ou gendarme, qui prévaut contre les dépositions des témoins, parce que la loi dit que l'employé est à croire, si, disons-nous, cet employé était désintéressé à l'issue du procès. Mais non, l'employé n'est pas seulement délateur de par la loi, de par sa charge et son serment, auquel cas il peut parfaitement être désintéressé, il est encore partie au procès, puisqu'il plaide dans le but de faire condamner le dénoncé à une grosse amende de 5 à 600 fr. dont il empochera la moitié.

Nous le demandons encore, n'est-il pas immoral qu'un employé de la police plaide comme dénonciateur, étant lui-même dans la cause un témoin qui sera cru en vertu de son serment, en vue d'obtenir un bénéfice pour lui-même? Nul ne doit être cru dans sa propre cause : c'est un principe élémentaire d'équité et de droit, de même qu'un juge ne peut pas juger une cause à la solution de laquelle il a intérêt. Or, ici l'employé est cru dans sa propre cause où il plaide pour son intérêt pécuniaire; c'est la loi qui veut cette immoralité, et, de plus, cette loi aggrave encore l'immoralité en imposant au juge l'obligation d'ajou-

ter foi sur parole à l'employé, quoique intéressé, lorsqu'il affirme ce qu'il prétend avoir perçu dans l'exercice de ses fonctions.

Nous avons pris un exemple de chasse, parce que là les amendes sont considérables et pour mieux faire sentir l'immoralité du système d'intéresser les employés à la délation par la promesse de leur donner la moitié des amendes encourues. Mais les gardes-chasse sont déjà, si nous ne faisons erreur, assez largement rétribués. On parle de 1100 fr. de fixe pour 100 jours peut-être au maximum de vacations. Et s'ils se font encore quelquefois des parts d'amendes de 2 à 300 fr., quel bel avenir ce doit être pour quelques Nemrods déçavés!

Mais il y a encore les amendes pour la pêche, pour les falots des voitures, pour les grelotières, pour les guides des chevaux, pour la pipe dans les écuries et les granges, pour les lanternes chez les paysans, pour l'écorçage du bois, pour les permis de chiens, pour le dépôt des papiers, pour les professions ambulantes, pour le colportage, pour les auberges, etc., etc. C'est une mine d'or qu'exploitent certains employés aussi zélés que peu scrupuleux sur les moyens à employer pour arriver à découvrir les contraventions.

On nous a cité le cas d'un gendarme stationné à Gruyères (il paraît que Gruyères a de la chance pour les gendarmes à amendes) qui, il y a quelques années, aurait réussi à se faire, rien qu'en s'introduisant l'hiver dans les écuries de la contrée et en mettant à l'amende tous ceux qu'il trouvait avec la lampe hors de la lanterne, un fort joli magot avec une partie duquel il a pu acheter un porc gras pour sa famille.

Mais il y a dans notre système des contradictions qui suffisent déjà à le faire condamner.

Pourquoi ne serait-il pas aussi logique d'intéresser, par exemple, les gardes-forêts aux amendes que les gardes-chasse? A notre manière de voir, l'Etat est bien plus intéressé à la conservation des forêts qu'à celle de quelques chamois, lièvres ou bécasses.

Encore une fois, une bonne police, même une po-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 12

## UN LADRE

PUBLIÉ PAR

C.-G. DELESTRE-POIRSON

Le jour de la séance académique arrivé, M. Raymond, malgré l'attrait de cette cérémonie si touchante pour lui, ne se départit pas de sa règle de conduite; et ce fut moi qui fis, bras-dessus, bras-dessous, avec Emmanuel, en concurrent généreux, le petit voyage du palais Mazarin. Nous n'avions, ou plutôt il n'avait reçu que deux billets; car ces places si recherchées par la brillante société de Paris, accordées avec profusion à la partie du public souvent la plus étrangère aux questions de science et de littérature, n'arrivent qu'avec parcimonie, et pour ainsi dire à regret, aux lauréats et aux personnes directement intéressées dans les luttes académiques.

Nous nous placâmes modestement près du poêle, dans la partie la moins en évidence de l'éclatant amphithéâtre, presque entièrement garni des toilettes les plus recherchées et les plus nouvelles; ce qui donnait à la réunion académique l'apparence d'un concours institué pour le perfectionnement des robes et des chapeaux, dont l'exhibition attestait hautement d'ailleurs le triomphe de la France dans l'article modes.

Dieu sait combien Mme de Chaltas contribuait pour sa part à cette prééminence nationale! Sa tendresse maternelle, qui se déployait surtout dans ces grandes circonstances, avait préparé de longue main le succès de Bathilde en même temps que le sien. On voyait, aux regards complaisants qu'elle jetait sur son ouvrage, qu'elle s'applaudissait de n'avoir pas perdu son temps. Du reste, la beauté de la jeune fille, que je n'avais pas reconnue d'abord, justifiait les soins tout particuliers de la mère. Aussi ces dames attiraient-elles l'attention générale par un si habile choix de couleurs et par un état tellement vif que les yeux, littéralement éblouis, éprouvaient à la longue le besoin de se reposer sur la toilette harmonieuse et simple dans son élégance, qui semblait voiler plutôt que parer Mme de Faverney, leur voisine : c'était un Raphaël à côté d'un Rubens; l'effet moins prompt n'en était que plus durable.

Comme le président en fonction, pendant le mois où l'on couronnait mon élève, se trouvait être un personnage politique fort important, alors dans une position assez scabreuse, l'affluence était aussi considérable que s'il s'était agi de recevoir parmi les quarante vrais immortels quelque candidat équivoque plus ou moins contesté au dedans comme au dehors du palais Mazarin. Le maître des cérémonies était sur les dents. Le flot des femmes élégantes montait jusqu'au bureau, dont les membres disparaissaient presque en entier derrière la montagne de plumes et de fleurs que quatre ou cinq grandes dames et deux illustres actrices avaient accumulées sur leurs têtes. Ces fleurs, par leur fraîcheur éblouissante, faisaient bien quelque contraste avec la nuance assez uniforme de bistre clair et d'ocre un peu terne qu'offrait, en

général, le teint des hauts fonctionnaires de l'Académie, ou du moins ce qu'on en découvrait dans les interstices.

Combien les autres doctes membres regrettaient que la trop rigoureuse étiquette ne leur permit pas d'admettre leurs belles visiteuses dans les lacunes qu'offraient leurs banquettes peu pressées! Quant aux visiteuses elles-mêmes, je ne sais pas si elles auraient troqué volontiers, pour les sièges les plus confortables, les incommodes escabeaux sur lesquels elles se trouvaient hissées, et qui du moins, en les mettant complètement en évidence, les rendaient des objets d'envie. *Spectant ut spectentur*; voir pour être vues; c'est toujours la devise des Parisiennes.

Tous ces brillants accessoires l'emportèrent sur le fond. Les fleurs, les dentelles et tous les somptueux colifichets de la mode occupèrent les deux heures obligées de la séance d'une manière bien autrement intéressante que la lecture du Mémoire couronné. Les académiciens eux-mêmes, rajennés par la vue des beautés les plus en renom, et promenant leurs binocles à droite et à gauche, étaient à deux mille ans de distance de Socrate, de Platon, et de tous les vénérables philosophes grecs.

Une minime partie de l'auditoire, celle notamment qui était reléguée dans les tribunes éloignées, salua de ses applaudissements le thème développé du jeune lauréat sur la filiation des idées depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. De même que dans un salon quelconque, après un morceau de piano toujours subi avec une patience convenue, tous ceux qui n'ont pas écouté (et c'est le plus grand nombre) ne manquent pas de joindre, avec d'autant plus de vivacité, leurs bravos aux bravos officiels des grands parents, de même ici,

### EMIERRE

Chirurgien-dentiste,  
1<sup>er</sup> étage de la maison dite  
près de l'église.  
Opérations simples et partielles, d'après  
les plus nouveaux. [28]

### Prêts hypothécaires

à 5 %, suivant garan-  
ter au  
notaire Favre, Bulle.

**SAO SOLUBLE**  
**Chard**  
BONNE QUALITÉ  
INDÉPENDANTE

le notaire Alfred  
transféré au premier étage,  
Maison Perrier, à  
Denis. (O Fr 825) [393]

M. Ernest Girod,  
résidé au premier étage,  
Maison de Ville, Grand'rue  
N° 1. (H 491 F) [387]

### Demande

relativement la tenue d'un  
jardin. [392]  
bureau du journal.

MEILLEUR QUE TOUS LES  
autres en poudre  
**EN FEUILLES**  
U LÉMAN  
MAISON PAYRAUD 90

### Maladie d'Urine.

ÉTABLISSEMENT  
L'enfance déjà, souffrait  
d'amaigrissement et d'atonie de la vessie.  
Les employés ne pouvaient pas  
travailler.  
Les mères en relation avec  
le Dr. à Glaris, qui se char-  
geant par correspondance. Il  
résultat : de nuit à nuit, on  
avait l'impression sensible et en peu  
de temps complètement disparu.  
Les malades étaient des plus infor-

me cas par ces lignes, je  
peux ajouter que M. Bremicker  
dans chaque maladie cura-  
ble, sept. 1885.  
Rob. Rychiger.

### OUER

ambre meublée.  
journal. [398]

### poste français

changer à l'imprimerie

### happé

jeune, manteau  
noir, oreilles droites,  
deux taches jaunes sur

amener contre bonne  
son domicile, *pointe du*  
fans. [403]

imprimerie de ce jour-

### ACCOMPLI

DE LA

### BOVINE

de KRÆMER

12 fr.

merie Emile Lenz.





**Bénichon de Bulle.**  
Les 12, 13 et 14 sept.  
Bonne musique & danse  
au Tirage.  
Invitation cordiale.  
404] MARTIN MORAND

**Café du Commerce, Bulle**  
LUNDI 13 SEPTEMBRE  
de 8 heures du matin à 7 heures du soir,  
**Tir au Flobert**  
— BEAUX PRIX —  
Au même café : [411]  
**Magnifique jeu de quilles,**  
couvert et éclairé tous les soirs.

**Bénichon de Bulle.**  
Dimanche, lundi et mardi  
bonne musique et danse  
à l'Hôtel de l'Ecu. 410

**Mises publiques.**  
Pour cause de partage, Henriette, Mariette et Joséphine MAGNIN, de Vuippens, cette dernière au nom de sa fille mineure, vendront en mises publiques le mercredi 22 septembre courant, dès 2 heures après midi, à l'auberge de Vuippens, les deux domaines qu'elles possèdent aux lieux dits « En Villardasaux » et « En la Grand'-Fin », d'environ 7 poses chacun, avec maisons d'habitation, granges, écuries et fontaines intarissables.  
Elles vendront aussi les récoltes de cette année, 3 mères-vaches, une génisse, harnais, chars, charrue, caisse à purin, etc.; le tout sous de favorables conditions de paiement.  
Pour voir les immeubles, s'adresser à la Grand'-Fin, à Vuippens. [406]

**Trouvé.**  
Jeudi soir, une chèvre, à manteau blanc. — La réclamer au magasin de chaussures à la BOTTE ROUGE, vis-à-vis du Cercle catholique, à Bulle. [409]

**A LOUER**  
Une chambre pour coucher deux personnes. — S'adresser à l'imprimerie du journal. [308]

Extra vanillé  
**CHOCOLAT**  
DU LÉMAN  
EN VENTE PARTOUT 91

Vins et spiritueux  
de la maison

**H. S<sup>T</sup>-GENIS**  
DE LIBOURNE-BORDEAUX  
Vente directe des vins du château Martinet.  
Vins rouges et vins blancs de 150 à 2000 fr. la barrique. Vins de Champagne à 2 fr. 50 la bouteille.  
Agent pour la Suisse : M. A. Trincano, à Berne. (Hc 2567 Y) [405]

Le meilleur remède très efficace reconnu pour enlever promptement, d'une manière sûre, non douloureuse et sans danger

**cors aux pieds**  
cals, durillons, verrues  
est selon de nombreuses attestations  
P'Acetine  
du pharmacien Wankmiller à Weilheim.  
Prix : la boîte 1.50. — Dépôts : pharmacies : à BULLE, Rieter et Sudan; ROMONT, Comte. (H8551) [193]

**Attention.**  
Potagers, fourneaux, coffres-forts, meubles de jardin, savoir : maisonnettes, tables, bancs, chaises, etc.  
Ouvrages de bâtiments, comme : balustrades, volets en fer, etc., sur commande.  
Travail très soigné et garanti. Prix modéré. [277]  
Se recommande **FORSTER, serrurier, à BULLE.**

!!! Plus d'indigestions ni maux de cœur, par l'anticholérique ou le seul véritable alcool de menthe américaine. Les flacons sont 12 % plus grand que toutes les autres marques. — 20 diplômes et médailles depuis 1875. Voir prospectus.  
Se vend le flacon à 1 fr. 50 cts., chez Joseph Moura, négociant, à Bulle. [228]

**AVIS**  
Le soussigné se recommande à la bienveillance du public pour tous les  
**TRAVAUX DE SERRURERIE**  
Il s'efforcera de satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.  
Jules MAZONI, serrurier,  
Grand'rue (maison Gorgon Jolliet), BULLE  
385]

**Imprimerie Emile Lenz**  
BULLE, 295 Grand'Rue 295, BULLE  
Cette imprimerie se charge de toute espèce d'ouvrages typographiques, tels que :  
Journaux et laiseurs ;  
Affiches, programmes, prospectus, cartes diverses, d'adresse, de visite, de convocation, etc. Etiquettes ;  
Impressions pour les administrations, le commerce et les sociétés ;  
Têtes de lettres, factures, lettres d'avis, de faire-part et d'affaire, etc., Circulaires ;  
Registres à souches, actions, tableaux et formulaires ;  
Catalogues, statuts et règlements de sociétés, registres réglés pour fromagerie ;  
Formules pour inscription des voyageurs dans les hôtels, etc., etc. ;  
Enveloppes avec raison sociale imprimée.  
**IMPRESSIONS DIVERSES EN COULEURS**  
Exécution prompte et soignée. — Prix très modérés.

LA GRUYÈRE étant un des journaux les plus répandus dans le district et le canton, elle se recommande aux administrations et au public pour l'insertion d'annonces qui y trouvent une grande publicité.

**TUILES DE ZURICH**  
même modèle que celles d'Altkirch  
DE LA  
**GRANDE BRIQUETERIE MÉCANIQUE DE ZURICH**  
— INDUSTRIE NATIONALE —  
Garanties contre la gelée et les intempéries les plus rigoureuses.  
PRIX EXCEPTIONNELLEMENT RÉDUITS  
Chez : F. PILLOUD, à Fribourg ;  
Eugène WEBER, au dépôt gare Bulle.  
389]

**Au moulin de Bulle :**  
Blés et avoines comprimés. Maïs concassés, gros et fin ; tourteaux sésame blanc, du Levant, 1<sup>re</sup> qualité. Farines de blés du pays et sons.  
— Moutures diverses à façon. —  
Prix réduits. [35]

**AVIS**  
Une cuisinière, munie de bons certificats, trouverait à se placer avantageusement à Fribourg, dans un ménage sans enfants. — Eau dans le logement.  
S'adresser à l'imprimerie du journal qui indiquera. [396]

**Ch. Broillet**  
Médecin-Chirurgien-Dentiste  
**A FRIBOURG**  
sera à BULLE, Hôtel des Alpes, tous les jours de foire.  
M. le notaire Alfred LIAUDAT a transféré son bureau à la maison Perrier, à Châtel-Saint-Denis. (O Fr 825) [393]

**ALCOOL DE MENTHE AMÉRICAINE**  
Se vend partout à 30 cts. la boîte  
Qualité incomparable.  
H. MACK & C<sup>o</sup> MULM

**BANQUE POPULAIRE SUISSE**  
Succursale de Fribourg  
Taux pour les prêts sur nantissement de bonnes valeurs publiques  
3 1/2 % net à 3 mois  
4 1/2 % net à 6 mois  
sur billets d'un montant supérieur à 1000 fr.  
Fribourg, le 31 mars 1886.  
186] **La direction.**

**Chaux grasse.**  
Le four de la tuilerie de La Tour-de-Trême sera ouvert dès mardi 14 septembre.  
406] **YENNI & ROCHAT**

**PLACEMENTS hypothécaires.**  
Je dispose de diverses sommes à placer en premier et en second rang à 4 1/2 et 4 3/4 pour cent.  
166] **A. ANDREY, notaire.**

**TROUVÉ :**  
Jeudi soir, un bouc.  
S'adresser à l'imprimerie du journal qui indiquera. [412]

**A LOUER**  
Une jolie chambre meublée.  
S'adresser au journal. [398]

PLUS SOLUBLE QUE TOUS LES  
Cacaos en poudre  
**CACAO EN FEUILLES**  
DU LÉMAN  
ANCIENNE MAISON PAYRAUD 90

Fabrique et retailage  
DE  
**LIMES**  
Le soussigné a l'honneur d'aviser MM. les industriels de la ville de Bulle et de la campagne qu'il tiendra son dépôt tous les jours de foire, ainsi que le second jeudi après la foire, sur la place du Tilleul, à Bulle.  
Les personnes qui voudront bien lui apporter du retailage seront satisfaites par un travail prompt et soigné.  
On trouvera un grand choix de limes et râpes neuves, ainsi qu'à échanger.  
Râpes de différentes formes pour les dents du bétail.  
A. Raggenbass, fabricant de limes, successeur de Ph. Guidi, 402] 261 rue de Morat, Fribourg.

**SCHOCOLAT Suchard**  
SUPERIORITÉ INCONTESTÉE  
PRIX MODÉRÉ SE TROUVE PARTOUT

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.



**PRIX DE L'ABONNEMENT**  
Pour la Suisse: 1 an, 6 mois  
Pour l'Etranger le port payable d'avance  
Prix du numéro : 1  
On s'abonne à tous les de poste.

BULLE, 1

La prom

Notre grand pré  
bitant à la derniè  
Notre-Dame des M  
la prospérité des fi  
noncé pompeuseme  
le budget de notre  
séquence, la dimini

On va diminuer  
vous laissez pas  
contes et les calcul  
dit un correspondant  
un simple tour de  
de l'impôt sur les  
mille francs de tax  
le 2 ou même le 1

autre côté, on a  
dans tout le canto  
millions. Cela rev  
Michel, vous pos  
30 poses, — avec  
tation. C'était tax  
lorsque le taux d  
mille, était donc 2

Or, aujourd'hui, le  
2 pour mille, par  
payer que 25 mult  
cote serait donc  
12 fr. 50 de gagn

Mais erreur, m  
pas un calcul liber  
la taxe des immeu  
rester évalué à 25  
Vous payerez don  
l'impôt du 2 1/2 au  
c'est-à-dire 70 fr.

FEUILLE

UN

C.-G.

Instrumentiste fan  
grand musicien (et i  
violon que le jeune  
quator hebdomada  
le boire et le mang  
appelle de la musiq  
maître Despréaux, d  
s'il en fut ! C'est d  
assez singulièrement  
appliqué à l'art de  
la condamnation mé  
lité, de la musique  
la musique légère ou  
la musique sérieuse  
sique... qui ne vent  
au cœur. C'est le g  
mode; genre tout à  
Auber et des Boield